

2 Timothée 1.1-14 et 3.14-17 : la centralité de la Parole de DIEU

Danielle Drucker, pasteur de l'EEL de Saint Genis Laval (69)
Dimanche 4 mai 2014

Ce matin je vous invite à la lecture de deux extraits de la lettre que l'apôtre Paul a adressée à un de ses enfants spirituels, Timothée.

Paul, en l'an 66, était alors pour la seconde fois en prison à Rome en raison de son ministère. Ses conditions d'incarcération étaient très difficiles, il se sentait abandonné de tous et savait sa mort prochaine. Cette lettre est donc particulièrement poignante puisque Paul donne ses recommandations ultimes à l'un de ceux qui va poursuivre le combat de la foi.

Lecture : 2 Timothée 1.1-14 et 3.14-17

1- La centralité des Écritures et le caractère essentiel de leur fidèle transmission

Ces deux extraits se concluent par deux phrases chocs :

« *Garde intact, par l'Esprit Saint qui habite en nous, le bien précieux qui t'a été confié.* » (2 Tm 1.14)

et

« *Car toute l'Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, réfuter, redresser et apprendre à mener une vie conforme à la volonté de Dieu.* » (2 Tm 3.16)

Sola scriptura, l'Écriture seule ! Tel est le premier cri de ralliement de la Réforme protestante. A côté, il y a aussi la foi seule, la grâce seule, Christ seul, et tout pour la gloire de DIEU ! Mais cela commence par l'Écriture seule.

Quoi de plus normal puisqu'à la base de la foi biblique figure cette conviction : DIEU a parlé. Par cette parole il a révélé qui il est ; il a fait connaître sa volonté et son action en faveur de son peuple et aussi du monde. Et c'est fabuleux ! Le Seigneur au-dessus de tout a parlé dans un langage humain ; il s'est rendu accessible à notre intelligence. Même s'il doit assister notre esprit par son Esprit. Même s'il a dû balbutier avec nous, pour se mettre à notre niveau, comme le fait une mère avec son enfant, pour reprendre une image de Calvin. Le Seigneur a aussi veillé à la mise par écrit de sa parole et ceci de façon très rapide.

Loué soit-il pour les siècles des siècles !

Voici ce qui s'est passé au Mont Sinäi :

« *Moïse alla rapporter au peuple toutes les paroles de l'Éternel et toutes ses lois.*

Et tout le peuple s'écria d'une seule voix :- Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit.

Moïse mit par écrit toutes les paroles de l'Éternel. Le lendemain, de bonne heure, il bâtit un autel au pied de la montagne et dressa douze pierres pour les douze tribus d'Israël. » (Ex24.3-4)

Le seul et unique vrai DIEU parle, c'est même une de ses caractéristiques par opposition aux faux-dieux, aux idoles qui sont muettes. Mais DIEU a parlé d'une façon encore plus extraordinaire : sa parole est devenue humaine en la personne de Jésus-Christ comme l'a exprimé l'apôtre Jean au début de son évangile.

Là encore, les hommes et les femmes témoins de Jésus-Christ vont mettre leur témoignage par écrit afin que ce dépôt précieux ne soit pas falsifié. C'est par exemple ce qu'a fait l'apôtre Jean comme il l'a précisé à la fin de la rédaction de son évangile :

« Celui qui rapporte ces faits, les a vus de ses propres yeux et son témoignage est vrai. Il sait parfaitement qu'il dit la vérité pour que, vous aussi, vous croyiez. En effet, tout cela est arrivé pour que se réalise cette parole de l'Écriture : Aucun de ses os ne sera brisé. »

De plus, un autre texte déclare : Ils tourneront leurs regards vers celui qu'ils ont transpercé. » (Jn 19.35-37)

L'Écriture ou les Écritures ou les Saintes Écritures, pour reprendre l'expression de Paul en **2 Tm 3.15**, sont lumière et vie. Notre vie présente et avenir dépend de notre sérieux vis-à-vis de la Parole de DIEU. C'est une question de vie ou de mort.

Déjà Moïse le répétait à Israël :

« Voyez, je place aujourd'hui devant vous, d'un côté, la vie et le bonheur, de l'autre, la mort et le malheur. Ce que je vous commande aujourd'hui, c'est d'aimer l'Éternel votre Dieu, de suivre le chemin qu'il vous trace et d'obéir à ses commandements, ses ordonnances et ses lois. En faisant cela, vous aurez la vie, vous deviendrez nombreux et vous serez bénis par l'Éternel votre Dieu dans le pays où vous vous rendez pour en prendre possession. » (Dt 30.15-16)

Jésus, avec lequel le pays de DIEU, son Royaume, s'est approché, n'a jamais dit autre chose :

« Non, je ne recherche pas la gloire pour moi-même : c'est un autre qui s'en préoccupe et il me rendra justice. Vraiment, je vous l'assure : celui qui observe mon enseignement ne verra jamais la mort. » (Jn 8.50-51)

La connaissance, l'observance et la transmission de l'Écriture est vitale, pour notre vie actuelle et notre vie éternelle. Entre parenthèses, notre texte de ce matin souligne le rôle éminent joué par la mère et la grand-mère de Timothée dans cette transmission. Plusieurs textes bibliques montrent d'autres femmes actives de la même façon, et pas uniquement au sein de la famille ou dans de petits comités strictement féminins...

Voyez-vous, chaque génération prend beaucoup de soin pour la conservation et la transmission de son capital financier. On dit aujourd'hui que les Français sont les champions de l'assurance-vie pour transmettre leur fortune. On dit d'ailleurs aussi que les assureurs sont les grands gagnants puisqu'ils omettent de remettre l'argent au destinataire suite au décès du souscripteur. Pourtant ces assureurs reçoivent une rémunération pour la gestion du capital qui leur a été confié. Et cet argent, retenu de façon malhonnête, représente des sommes fabuleuses ! Malheureusement, il ne s'agit pas que de « on dit », la situation est avérée. C'est ainsi que des personnes sont mortes dans la misère totale, en étant SDF, alors qu'elles étaient à la tête d'un patrimoine financier plus que confortable mais elles ne le savaient pas !

Quel soin est-il pris pour la transmission du plus précieux des dépôts, celui qui donne la vie de plénitude maintenant et pour l'éternité ? Si j'ose un parallèle entre la Parole de DIEU et l'assurance-vie, le souscripteur est DIEU, c'est lui qui veut confier son héritage et rendre des hommes et des femmes cohéritiers de son Fils Jésus. Les assureurs, ce sont nous qui avons reçu la Parole et qui déjà en tirons des bénéfices. Quant aux bénéficiaires, ce sont les hommes et les femmes qui nous entourent. Combien sont-ils déjà morts dans la misère spirituelle parce qu'ils ne savaient pas qu'ils étaient au bénéfice du Royaume de DIEU ?

Oui, il est important que nous ayons bien conscience de la valeur de l'Écriture, de la place centrale qu'elle doit occuper dans chacune de nos vies, ainsi que dans celle de notre Église, et de notre responsabilité dans sa diffusion.

2- L'Écriture, de quoi parle-t-on ?

Il convient maintenant d'être bien au clair sur ce qu'on appelle « l'Écriture ou les Écritures, les Saintes Écritures ou encore la Parole de DIEU ». Bref, le corpus de textes dont l'autorité est supérieure à toute autre puisqu'il s'agit du message que DIEU a voulu communiquer aux humains par l'inspiration du SE.

En effet, si vous prenez une Bible protestante, une autre catholique et une autre orthodoxe, immédiatement vous allez constater que vous n'avez pas affaire au même livre. Il y a des textes supplémentaires dans les Bibles non protestantes.

Par ailleurs, certaines traditions chrétiennes estiment que la Révélation se poursuit au-delà de l'ère apostolique par l'enseignement dispensé par l'Église grâce à l'imposition des mains d'un évêque à l'autre : il s'agit en particulier de la tradition catholique qui estime que le magistère de l'Église catholique a même autorité que le corpus biblique.

Or de quoi Paul parle-t-il quand il invoque l'Écriture ? A chaque fois, il se réfère à la Loi de Moïse ou à la Loi, les Prophètes et les Psaumes (ou les Écrits), c'est-à-dire aux trois grandes sections qui composent la Bible hébraïque. Autrement dit, Paul renvoie toujours au canon juif que nous avons pris la mauvaise habitude d'appeler AT. Si vous avez entre les mains une Bible protestante, l'AT correspond exactement au canon juif sauf que l'ordre des livres est différent. Si vous disposez d'autres versions, vous trouverez des écrits supplémentaires appelés livres apocryphes et deutérocanoniques.

Paul serait-il un affreux judaïsant n'arrivant pas à se défaire de son passé de pharisien ? Certainement pas car lorsque les autres apôtres en appellent à l'Écriture (comme en **Jn 19.35-37** que nous avons lu), là aussi il s'agit de la Bible hébraïque.

A l'époque de Paul, le NT était en cours de constitution. Mais très vite après la résurrection, des collections de paroles de Jésus ont circulé dans l'Église primitive et très vite le travail de la mise par écrit des témoignages des apôtres fut mis en œuvre. Quoi de plus logique que d'ajouter aux textes sacrés Juifs la parole de Jésus ou la parole sur Jésus d'un témoin de son ministère terrestre dont sa mort et sa résurrection, puisque Jésus est la parole incarnée du DIEU d'Israël et l'accomplissement de l'Écriture.

Pour la constitution du NT, le critère qui permet de reconnaître l'autorité d'un texte, son inspiration par le SE, est le fait que son auteur soit un témoin direct du Christ mort et ressuscité, comme ce fut le cas pour Matthieu, Jean, Pierre, Jacques, Jude et Paul qui a rencontré Jésus sur la route de Damas ou encore de quelqu'un ayant écrit sous la responsabilité d'un tel témoin comme Marc ou Luc. De plus, Jésus a mandaté ces personnes.

En effet, Jésus a déclaré à ses disciples :

« - Si quelqu'un m'aime, il obéira à ce que j'ai dit. Mon Père aussi l'aimera : nous viendrons tous deux à lui et nous établirons notre demeure chez lui. Mais celui qui ne m'aime pas ne met pas mes paroles en pratique. »

Notez bien que là, les paroles de Jésus concernent « quelqu'un », c'est-à-dire que cela s'adresse à tout le monde, y compris vous et moi. Mais Jésus poursuit :

« Or, cette Parole que vous entendez ne vient pas de moi, c'est la Parole même du Père qui m'a envoyé.

Je vous dis tout cela pendant que je suis encore avec vous.

Mais le Défenseur, le Saint-Esprit que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit moi-même. » (Jn 14.23-26)

Et là, cela concerne les personnes présentes autour de Jésus et qui avaient suivi son enseignement : le SE agira de façon particulière en elles, elles vont devenir capables de transmettre la Parole, à l'oral comme à l'écrit.

Les livres constituant notre NT disposent de l'autorité de la Parole inspirée de DIEU car le SE a complété l'enseignement de Jésus et rappelé ses paroles aux apôtres.

Et c'est DIEU le Père qui donne, au nom de Jésus, son Esprit Saint. Ce ne sont pas les êtres humains qui ont la capacité de se transmettre les uns aux autres l'Esprit Saint. Aucun être humain n'a autorité sur la troisième personne de la Trinité ! DIEU est souverain et il accorde son Esprit selon sa volonté.

Dans notre texte de ce matin, nous avons lu que Paul a imposé les mains à Timothée. Cela a dû probablement se passer lorsque Paul a installé Timothée dans un ministère et qu'il a prié pour lui. En effet, Timothée était déjà chrétien et, à ce titre, avait déjà reçu le SE conformément à la promesse de DIEU pour toute personne qui place sa confiance en son Fils. Nous ignorons la nature du don qu'a reçu Timothée lors de cette imposition des mains mais ce n'est certainement pas le don du SE puisqu'il l'avait déjà reçu.

Ainsi, l'Écriture, pour nous chrétiens, correspond à la Bible hébraïque augmentée des quatre évangiles, du livre des Actes et des lettres des apôtres. Vous devez toutefois savoir que deux passages du NT ne méritent probablement pas de figurer parmi les textes inspirés de DIEU ; non qu'ils soient inconvenants ou inintéressants, mais ils ne peuvent pas faire autorité. Il s'agit du récit de la femme adultère qui se trouve dans l'évangile de Jean et de la finale de l'évangile de Marc. Pour **Jn 7.53-8.11**, ces versets sont absents de nombreux manuscrits dont les meilleurs et pour les autres manuscrits, ces versets sont placés ailleurs. Quant à **Mc 16.9-20**, il s'agit d'un ajout tardif car la fin originale a probablement été perdue.

Ainsi définie, nous pouvons affirmer avec fermeté « l'Écriture seule ». Toutefois, il faut ajouter un autre adjectif qualificatif à côté de « seule », c'est « toute ».

J'entends trop de chrétiens qui disent mettre de côté l'AT : il serait devenu obsolète, dépassé ! Ce n'est pourtant pas ce qu'affirme Paul, c'est même le contraire (2 Tm 3.16-17). Pire, c'est contraire à l'enseignement de Jésus.

D'autres personnes se permettent d'extraire quelques versets de la Bible par-ci, par-là, pour bâtir des tas de théories au risque d'arriver à des conclusions en totale contradiction avec le cœur du message biblique. Le problème n'est pas nouveau, les lettres des apôtres sont pleines de mises en garde contre les faux enseignants.

Nous avons donc à méditer toute l'Écriture avec beaucoup de sérieux et en priant afin que le SE nous guide.

3- Comment faire dans nos vies individuelles et au niveau de notre Église ?

L'enseignement tient donc une place fondamentale.

Il y a l'enseignement des enfants à l'exemple de ce qu'a reçu Timothée de sa mère et sa grand-mère. Cet enseignement des enfants, des jeunes, doit être dispensé au cœur des familles et à l'Église. Très tôt, les enfants doivent découvrir la Parole de DIEU et apprendre à l'aimer. Ce ministère n'est pas réservé qu'aux femmes de DIEU, il est important que les jeunes enfants voient aussi des hommes de DIEU prendre soin d'eux.

Il y a aussi l'enseignement à recevoir tout au long de sa vie. A l'image de Timothée qui a été instruit par Paul, nous devons rechercher les occasions pour recevoir un enseignement de qualité. A Lyon, nous sommes privilégiés avec les cours décentralisés de FLTE par exemple. Au minimum, les chrétiens devraient s'acheter une bonne Bible d'Études et se renseigner pour de bons commentaires. Nous avons à nous engager sur le chemin de la maturité spirituelle et ne pas rester au biberon des rudiments de la foi toute notre vie.

Etre chrétien est exigeant. Lors de la Réforme, les adultes analphabètes ont appris à lire afin de découvrir par eux-mêmes l'Écriture et ils possédaient une Bible au péril de leur vie. C'est toujours le cas dans de nombreux pays. Nous, nous disposons d'une multitude d'outils bibliques très bon marché et en accès libre : profitons-en !

Et puis, ne négligeons pas l'étude collective car elle est très encourageante : pas pour discutaitter sans fin pour le plaisir purement intellectuel (**1 Tm 6.20**), ni celui de s'écouter parler...mais pour découvrir de nouveaux champs de méditation que nos frères et sœurs ont perçus. Nous avons besoin les uns des autres. L'étude collective est aussi l'occasion de dire sa foi avec ses propres mots devant les autres, de s'appropriier avec plus de profondeur la Parole de DIEU afin de la mettre tout naturellement en application dans sa vie.

Conclusion

Certains d'entre vous étaient probablement présents un dimanche matin, alors que j'ai présenté les dix critères permettant de qualifier une Église comme étant en bonne santé et missionnaire. Ces critères sont ceux du « processus Vitalité » dans lequel notre Union d'Églises s'est engagé lors du dernier Synode qui s'est tenu en 2013. Dix critères donc, on peut en contester le choix et/ou le nombre. Ils ont toutefois le mérite d'exister. Le premier d'entre eux est la centralité de l'Écriture en s'appuyant sur le verset de **2 Tm 3.16** avec les précisions suivantes :

« Nous croyons que la Bible est la référence unique et parfaite de la foi, de la doctrine et du comportement.

Notre prédication et notre enseignement reflètent en toutes situations une préparation exigeante, de la pertinence et de la créativité.

Nos membres sont équipés et grandissent dans leurs capacités à étudier et mettre en pratique l'enseignement biblique en l'intégrant à toutes les dimensions de leur vie. »

Que notre Père céleste répande en abondance sur nous son Esprit afin que nous grandissions dans notre fidélité à sa Parole et que tous nos actes en soient imprégnés. AMEN